

Règlement CFSD91

I. Discipline & Respect :

Vis-à-vis de la salle de sport mise à disposition, des instructeurs, des autres, de soi-même, des intervenants extérieurs.

II. L'inscription :

L'accès au cours ne sera permis qu'après y avoir été invité ou inscrit.

Le dossier d'inscription rempli, délivrance du certificat de non contre indication à la pratique sportive.

III. Pour les mineurs du cours enfants :

Les parents ou tuteurs légaux devront déposer les enfants inscrits à l'heure et devront les récupérer **DANS** la salle sport à l'heure également, un passage aux toilettes est fortement conseillé car, aucun élève du cours enfant ne pourra prétendre à aller aux toilettes durant le cours.

AUCUN enfant ne pourra quitter le cours avant la fin de celui-ci sauf si explicité avant le cours par écrit.

IV. La ponctualité :

Les élèves seront en tenue, prêts à entrer au cours à l'heure prévue.

Les élèves en retard ne seront admis qu'avec l'accord du professeur.

V. Le règlement des cotisations:

Le règlement des différentes cotisations est pour l'année complète, aucun remboursement ne sera effectué durant l'année.

Il sera possible de régler en 3 mensualités maximum la cotisation annuelle, le règlement de la licence ne fait pas partie de cette facilité de paiement.

VI. La tenue :

La pratique dans la salle de sport se fait pied nu sur tatamis, il est possible d'utiliser des chaussures de salle pour l'activité self-défense/krav-Maga hors des tatamis.

Des vêtements propres dans lesquels vous êtes à l'aise.

Ces vêtements devront être exempts de poche et de fermeture éclair (zip).

Aucun bijou ne sera toléré durant la pratique sportive.

Des ongles propres et courts sont obligatoire pour toutes les activités sportives du CFSD91.

VII. Équipement requis :

Sont obligatoires :

La coquille (ou protection pelvienne)

Gants de type shooters de préférence bleus ou rouges *

Un protège dents simple,

Les deux couleurs de gants sont obligatoires pour les participants aux compétitions.

Une bouteille d'eau

Sont optionnels :

Short, pantalon de kimono, rashguard
Protèges tibias, casque, bande de box, gants de boxe

VIII. Le salut :

Le salut au professeur et/ou aux instructeurs sera en début et fin de cours.
D'autre part, les élèves se saluent mutuellement avant et après chaque exercice ou combat.

IX. Le silence :

Le calme règne pendant le cours, depuis le premier salut jusqu'au dernier.
Seules les voix des professeurs et des coachs pourront être entendues.

X. L'état d'esprit :

Partage, Discipline, Respect, Courtoisie, Politesse sont des notions qui doivent être présentes à l'esprit de tous.

Ce règlement insiste sur les valeurs morales de respect d'autrui, de maîtrise de soi et d'éducation, sont les bases des arts martiaux et des sports de combat mais surtout au sein de notre club CFSD91.

XI. Les grades :

Une session annuelle de passage de grades FFKda est prévue en **juin** de l'année sportive. Le responsable des grades autorisera l'élève à se présenter au passage de grade à la vue de l'assiduité, du sérieux et de la tenue de l'élève.

XII. Echelle des sanctions :

Le non-respect du présent règlement entraînera des sanctions comme (dans l'ordre) :

Mise à l'arrêt durant le cours

Exclusion temporaire (1 à plusieurs cours)

Exclusion définitive du club,

Ceci à l'appréciation du conseil professoral sans remboursement d'aucune des différentes cotisations.

ATTENTION : en aucun cas le club ne pourra être tenu responsable en cas d'utilisation des techniques dispensées par le C.F.S.D.91 dans un but de violence et d'agression sur qui que ce soit par un de ses membres.

Celui-ci sera immédiatement radié du club (C.F.S.D.91) dès sa culpabilité avancée.
L'application du présent règlement pourra éventuellement tenir compte de circonstances, à l'appréciation du professeur.

Ce règlement non contractuel, la direction se réserve le droit de modifications sans préavis.

L'équipe pédagogique du CFSD91